

Département des Yvelines
JOUARS-PONTCHARTRAIN

L'an deux mille vingt-deux, le 29 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique sous la présidence de **Monsieur le Maire Philippe EMMANUEL**.

Date de la convocation : 23 septembre 2022

En exercice : 29

Présents : 26 ; puis 27 à partir du point 8.1

Votants : 29

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs EMMANUEL – BUCHER – MENGELLE-TOUYA – RAMALHO – MAGNIER – NOVILLO — SELLEM — STOOS — HOURTOLOU — D'ASTA – LEMOINE J. – DA COSTA – BOYE — LE GUELLAUT – POLLION — GAMPACKAT — BERNARD – LESQUELIN – LE DOUAREC — ROQUELLE – VILLAIN — JACOB – LE PAVEC — GISQUET (à partir du point 8.1) – MARTEAU – LOTODE – DEPRES.

ABSENTS EXCUSES :

Madame DE CAMPOS avait donné pouvoir à Monsieur EMMANUEL.

Madame DEFRANCE avait donné pouvoir à Madame D'ASTA.

Monsieur GISQUET avait donné pouvoir à Monsieur LE PAVEC.

ADMINISTRATION

Modification de la composition du CCAS

Considérant que Monsieur Ludovic EDEYER a démissionné et est remplacé par Karine DEPRES et que cette dernière était la seule candidate pour ce poste, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, conformément à l'article L2121-21 alinéas 4 et 5 du CGCT, à l'unanimité :

DESIGNE Madame Karine DEPRES comme déléguée au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale en remplacement de Monsieur Ludovic EDEYER, démissionnaire.

RAPPELLE la liste de ses six administrateurs du centre communal d'action sociale représentant la ville :

Madame Maria D'ASTA

Madame Pierrette DEFRANCE

Madame Andreia DE CAMPOS

Madame Jennifer POLLION

Madame Marie-Laure ROQUELLE

Madame Karine DEPRES

Fait et délibéré en séance, les Jour, Mois et An susdit
Ont signé au registre, le Maire et le secrétaire de séance.

Acte exécutoire

Affichage le :

11 OCT. 2022



Philippe EMMANUEL